



Conférence de presse du Dr. Michel Chassang, Président de la CSMF

Le 19 Novembre 2008

Note de presse

La CSMF a sondé la profession : Les résultats de l'enquête

La CSMF, premier syndicat médical français, a décidé de faire le point sur l'état d'esprit des médecins libéraux face aux réformes du système de santé en cours et souhaité connaître leur appréciation des différents acteurs de la santé. Elle a confié à l'institut de sondage CSA une étude qui a été réalisée auprès d'un échantillon national représentatif de 501 médecins libéraux, spécialistes et généralistes. Cette enquête s'est déroulée par téléphone du 30 octobre au 7 novembre 2008. Parmi les sujets analysés, la CSMF a choisi de présenter les éléments les plus saillants de cette étude.

Les médecins libéraux soutiennent la maîtrise médicalisée

Seule la maîtrise médicalisée a la faveur des médecins après de 70 % qui sont vent debout contre la mise en place des filières de soins. Les filières de soins suscitent un rejet unanime des médecins spécialistes à 83 % contre 72 % pour les généralistes. Les généralistes pour leur part se montrent particulièrement opposés aux mesures de déremboursement et particulièrement aux franchises médicales proposées par le

gouvernement. 61 % des généralistes sont opposés aux franchises médicales contre 49 % pour les spécialistes. Le transfert de certains actes médicaux à d'autres professions de santé n'est quant à lui approuvé que par une courte majorité de médecins, seulement 55 % d'entre eux y sont favorables. Ce sont particulièrement les généralistes ainsi que les médecins exerçant en milieu rural dans les communes de moins de 2 000 habitants qui sont majoritairement favorables à ces transferts (60 et 68 %).

Les médecins libéraux sont prêts pour l'exercice en cabinet pluridisciplinaire

L'exercice en cabinet pluridisciplinaire recueille la faveur de 77 % des médecins. Ce type d'exercice est plébiscité à 92 % chez les moins de 40 ans, c'est un des enseignements majeurs de ce sondage. A noter qu'il s'agit de cabinets pluridisciplinaires et non des maisons de santé publiques.

Les médecins libéraux sont favorables à la PDS obligatoire

La PDS obligatoire est approuvée par trois médecins sur cinq. 58 % des médecins libéraux sont favorables à l'instauration d'une PDS obligatoire. Les médecins franciliens sont majoritairement opposés à une PDS obligatoire, à contrario 70% des médecins en zone rurale et exerçant en secteur 2 sont quant à eux favorables à la mise en place d'une PDS obligatoire.

Les médecins libéraux ont une bonne opinion des actions d'accompagnement des Caisses

Les mesures prises par l'assurance maladie sont globalement bien accueillies et tout particulièrement les programmes d'accompagnement des maladies chroniques de type Sophia par exemple qui recueille 84 % d'avis favorable Les entretiens confraternels recueillent 66 % d'avis favorable et enfin la visite des délégués de l'assurance maladie, les DAM, sont accueillies favorablement d'une courte majorité à 51 % d'avis favorable.

Les médecins libéraux irréductiblement opposés aux contrats individuels et aux mesures coercitives concernant la démographie

Concernant le projet de mise en place d'un contrat individuel, les médecins sont vent debout contre cette hypothèse qui recueille 72 % d'avis défavorable. L'analyse des mesures concernant la démographie médicale montre que les médecins sont favorables à 90 % aux mesures instaurant des incitations à l'installation pour les zones sous médicalisées. En revanche, le contrat de solidarité obligatoire qui obligerait les médecins installés en zone surdotées à aider leurs confrères installés dans les zones sous

médicalisées est loin de faire l'unanimité puisqu'il rencontre 66 % d'opposition chez l'ensemble des médecins libéraux.

Une rémunération fondée sur le paiement à l'acte

Concernant les modes de rémunération le paiement à l'acte reste largement majoritaire pour 76 % des médecins libéraux qui considèrent à 72 % que le paiement doit être effectué par le patient lui-même contre 22 % qui préfèrent le tiers payant.

Les médecins n'adhèrent pas à la réforme HPST qu'ils jugent étatiste

Concernant le projet de loi Hôpital Patients Santé et Territoire, les médecins sont à 48 % défavorables à cette réforme contre seulement 32 % de favorables (20 % ne se prononcent pas). La raison pour laquelle ils n'y sont pas favorables c'est qu'ils voient dans ce projet de loi une étatisation du système de santé pour (64 %).

Les médecins ont perdu confiance dans le gouvernement

L'image des acteurs politiques en matière de santé est plutôt négative. L'action du Président de la République est considérée comme négative pour 49 % des médecins libéraux alors que 35 % seulement la considèrent positive, tandis que 50 % des médecins libéraux, avec une tendance plus marquée chez les médecins spécialistes, considèrent comme négative l'action de la ministre de la santé contre seulement 37% de bonne opinion. Conclusion, le gouvernement, enfin les dirigeants politiques ont perdu la côte auprès des médecins libéraux.

Les médecins font confiance aux syndicats pour les défendre

La confiance dans les différents acteurs pour défendre les intérêts des médecins en matière de réformes de l'assurance maladie montre très clairement que les médecins font confiance aux syndicats pour 61 % d'entre eux alors que la défiance est très marquée dans les différents autres acteurs dont les scores sont très négatifs.

Conclusion

Au final ce sondage démontre que les médecins libéraux sont actuellement très hostiles aux réformes en cours et en particulier au projet de loi HPST qui signe à leurs yeux une

étatisation du système de santé. Il y a un décrochage entre le gouvernement et les médecins libéraux. Ce décrochage est d'autant préoccupant que cette perte de confiance va de pair avec des projets qui ne rencontrent plus l'adhésion des médecins libéraux, en témoignent les exemple des contrats individuels, des mesures en matière de démographie et du troc proposé en matière d'honoraires. Tous ces exemples démontrent aujourd'hui que les médecins sont entrés dans une période de doute et qu'ils font confiance aux syndicats médicaux pour les représenter, pour défendre leurs intérêts et c'est bien dans ce sens qu'agit la CSMF, ce premier syndicat médical français. L'action de la CSMF est donc plus jamais en phase avec les revendications des médecins libéraux. Ce sondage l'incite à poursuivre son action de lutte contre les projets en cours et d'être plus que jamais combative.